



**HAL**  
open science

# Le corps étudiant à l'épreuve de l'Empire : impacts corporels des mobilités étudiantes indochinoises et indiennes (années 1850-1930)

Sara Legrandjacques

## ► To cite this version:

Sara Legrandjacques. Le corps étudiant à l'épreuve de l'Empire : impacts corporels des mobilités étudiantes indochinoises et indiennes (années 1850-1930). Corps en crise, crise(s) du corps. Réflexions interdisciplinaires autour du corps déconstruit, 2018. hal-01823738

**HAL Id: hal-01823738**

**<https://hal.science/hal-01823738>**

Submitted on 26 Jun 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Le corps étudiant à l'épreuve de l'Empire**  
**Impacts corporels des mobilités étudiantes indochinoises et indiennes**  
**(Années 1850-1930)**

Sara Legrandjacques

*Doctorante contractuelle au Centre d'histoire de l'Asie contemporaine (CHAC) de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et rattachée à l'UMR Sirice. Ses travaux portent sur les mobilités étudiantes en Asie coloniale (années 1850-1940) à travers une étude croisée de l'Indochine française et de l'Inde britannique.*

**Version auteur – mars 2018**

Le jeudi 2 janvier 1913, après quelques jours de maladie, malgré tous les secours de la science et les soins dévoués qui lui furent prodigués, le jeune étudiant cambodgien Khatanarak Roun Rœum, âgé de 17 ans à peine, mourait à Saint Pons. Ses obsèques eurent lieu le lendemain soir, avec une solennité inaccoutumée dans notre ville et qui montre combien Rœum était aimé et estimé chez nous. La levée du corps se fit à l'École primaire supérieure, dans le parloir de l'école, transformé en chapelle ardente, au milieu d'une assistance nombreuse et recueillie<sup>1</sup>.

En 1913, le Comité Paul-Bert, une organisation de patronage des jeunes Indochinois en France, publie un livret en l'honneur d'un de ces pupilles, Khatanarak Roun Rœum. Originaire du protectorat du Cambodge, au sud-ouest de la péninsule indochinoise<sup>2</sup>, il a succombé au début de l'année à une fièvre typhoïde alors qu'il poursuivait ses études à Saint Pons, dans le département de l'Hérault. Comme son frère aîné, il avait été envoyé en métropole par son père, membre de l'élite locale khmère et collaborateur des colonisateurs. Selon les auteurs du livret, celui-ci « avait compris depuis longtemps la nécessité de cette séparation, si cruelle qu'elle lui parût » et il « voulait, en donnant à ses fils une éducation moderne, les mettre à même d'arriver plus tard, par leur travail et leur intelligence, à une situation digne, en tous points, du rang éminent occupé jusqu'alors par sa famille<sup>3</sup>. » Or, le décès de son fils cadet, après trois années passées en France, met à mal son projet.

Cas extrême de crise du corps, le destin de Rœum n'en est pas moins exemplaire. En premier lieu, il souligne le développement des circulations d'études entre des colonies asiatiques et leurs métropoles à partir de la deuxième moitié du XIXe siècle. En Indochine mais également en Inde britannique, comme au sein d'autres colonies asiatiques<sup>4</sup>, de jeunes gens, majoritairement de sexe masculin, sont envoyés par leurs familles, leur communauté ou les autorités coloniales en France et au Royaume-Uni afin de poursuivre leurs cursus scolaires et universitaires. D'abord issus de l'élite politique ou économique, ils doivent y bénéficier de l'enseignement occidental, synonyme de progrès et auréolé de prestige, qui leur permettrait d'obtenir un poste avantageux et une situation sociale respectée à leur retour. Malgré des nuances en fonction des colonies, les flux d'étudiants gagnent en ampleur au cours des premières décennies du XXe siècle, atteignant leur apogée pendant l'entre-deux-guerres.

En second lieu, le décès du pupille du Comité Paul-Bert met en avant l'intérêt des Européens pour la santé de leurs « protégés », liant formation intellectuelle et morale à des enjeux davantage physiques et sanitaires. Ainsi, les *colonial studies* intègrent la question du corps en situation coloniale

---

<sup>1</sup> Alliance française – Comité Paul-Bert, *À la mémoire de Khatanarak Roun Rœum*, Tours : Imprimerie E. Arrault et Cie, 1913, p. 5.

<sup>2</sup> Depuis 1887, l'Union indochinoise est composée de cinq territoires sous domination française, une colonie – la Cochinchine – et quatre protectorats – l'Annam, le Tonkin, le Laos et le Cambodge.

<sup>3</sup> Alliance française – Comité Paul-Bert, *À la mémoire... op.cit.*, p. 4.

<sup>4</sup> Le même phénomène est visible aux Indes néerlandaises, l'Indonésie actuelle, non intégrés à cette étude.

à travers des thématiques variées, comme la médecine<sup>5</sup>, les habitudes vestimentaires et physiques ou encore les phénomènes de différenciation et de racialisation<sup>6</sup>. La protection des Européens soumis à des milieux tropicaux, faisant du voyage ultramarin un péril pour le corps, constitue un enjeu important aux côtés de l'argument civilisateur reposant sur l'apport des sciences et pratiques modernes aux populations locales. En outre, l'historiographie récente inclut des travaux sur les migrations et l'expérience du voyage<sup>7</sup>, déjà à l'origine de récits au cours de la période coloniale. La rupture avec le territoire d'origine est appréhendée à travers ses causes, ses conditions et ses effets, psychologiques mais aussi corporels.

Fort de ces héritages académiques, cet article se concentre sur l'expérience corporalisée d'une catégorie de colonisés – les étudiants indiens et indochinois – en dehors de leurs territoires d'origine, pendant leurs séjours en métropole. Il s'agit d'élargir les perspectives en dépassant le cadre restreint des territoires coloniaux et de souligner l'existence de traits communs entre deux approches distinctes de l'impérialisme, française et britannique, en croisant les expériences indochinoises et indiennes dans une démarche d'histoire globale et connectée. Dans ce but, l'étude s'appuie sur l'analyse et la confrontation de différents documents d'archives, principalement issus des fonds des anciennes puissances coloniales<sup>8</sup>, mais également de récits et autobiographies d'anciens étudiants. À travers ses sources variées, le lien entre formation intellectuelle et vigueur physique se confirme alors que le séjour d'études participe également à la transformation des corps colonisés et ainsi, à leur reclassement.

### ***Des esprits sains dans des corps sains***

Dès la deuxième moitié du XIXe siècle, élèves et étudiants coloniaux se lancent dans des voyages aux finalités d'abord intellectuelles, traversant les continents afin d'intégrer un établissement d'enseignement métropolitain. Destinées à « nourrir l'esprit », ces circulations n'en sont pas moins un choc pour le corps en mobilité. Elles constituent une rupture avec la communauté d'origine et le confrontent à un milieu nouveau à différents plans : climatique, culturel, économique...

Le voyage reliant colonie et métropole est une épreuve physique en lui-même. Le trajet se fait par voie maritime : plus de 8 000 kilomètres séparent Londres de Calcutta tandis qu'il faut environ un mois pour parcourir les 13 350 kilomètres entre Marseille et Saïgon<sup>9</sup>. Les conditions de navigation peuvent être difficiles et la question du confort est souvent mentionnée dans les archives. Les arrêtés de bourse précisent la classe du billet de l'intéressé, qui n'a alors pas de marge de manœuvre<sup>10</sup>. Le cas échéant, de véritables négociations ont lieu afin d'obtenir une situation plus avantageuse à bord. En 1925, le prince Myngoon Min, ancien prétendant au trône birman résidant avec ses fils à Saïgon, tente

---

<sup>5</sup> Laurence Monnais-Rousselot, *Médecine et colonisation, l'aventure indochinoise, 1860-1939*, Paris : CNRS Éditions, 1999.

<sup>6</sup> Elizabeth M. Collingham, *Imperial Bodies: the Physical Experience of the Raj, c.1800-1947*, New York : Wiley, 2001 ; François Guillemot, Agathe Larcher-Goscha, *La colonisation des corps. De l'Indochine au Vietnam*, Paris : Vendémiaire, 2014 ;

« La domination incarnée. Corps et colonisation (XIXe-XXe siècles) », *Les cahiers de Framespa*, n° 22, 2016. Disponible en ligne : [journals.openedition.org/framespa/3947].

<sup>7</sup> Tamson Pietsch, « Bodies at sea: travelling to Australia in the age of sail », *Journal of Global History*, 11(2), 2009, p. 209-228 ;

Pierre Singaravélou, « Des empires en mouvement ? Impacts et limites des migrations coloniales ». In Pierre Singaravélou (dir.), *Les empires coloniaux, XIXe-XXe siècle*, Paris : Éditions Points, 2013.

<sup>8</sup> Fonds du gouvernement général de l'Indochine aux archives nationales d'outre-mer à Aix-en-Provence ; fonds de l'*India Office* à la *British Library* de Londres.

<sup>9</sup> Messageries maritimes de France, *Handbook of information for passengers and shippers n°1*, Londres : Messageries maritimes de France, 1899, p. 5 ;

Charles Fawell, « In-Between Empires: Travel, Space, and Sovereignty along the Maritime Routes of Imperial France and Great Britain, 1880-1920 », thèse en cours de préparation à l'université de Chicago.

<sup>10</sup> Les archives du gouvernement général de l'Indochine contiennent de nombreux arrêtés de bourses. Voir par exemple : Archives nationales d'Outre-Mer (ANOM), Gouvernement général de l'Indochine (GGI), dossier 2564 : *Médecins indigènes envoyés en France* : « Arrêté de bourse de Nguyen Van Phan ».

d'obtenir de l'administration coloniale leurs passages vers la France en deuxième classe<sup>11</sup>. Le bien-être des voyageurs se mêle ici à des enjeux de classe et à une symbolique sociale, puisqu'il s'agit de profiter des privilèges réservés à l'élite tout en étant physiquement séparé des passagers plus modestes. D'autres candidats aux diplômes métropolitains voyagent à leurs propres frais, voire clandestinement<sup>12</sup>. Les conditions de la traversée, incluant l'accès à l'alimentation, dépendent du statut de l'étudiant.

L'arrivée en métropole ouvre la voie à de nouvelles difficultés, à court comme à moyen et long termes, liées à de multiples facteurs : décalage horaire, modification du rythme journalier, conditions climatiques, habitudes alimentaires, etc. En France, l'installation dans le sud du pays, au climat plus doux, est préconisée tant par les autorités que par les organisations de patronage privées et les vacances sont l'occasion de visiter les régions plus favorables. L'administration coloniale indienne appréhende différemment le déroulement du séjour, cherchant, dans les années 1910, à réduire la durée de séparation avec le territoire d'origine :

Le gouvernement de l'Inde (...) étudie le projet offrant la possibilité aux étudiants indiens [en Angleterre] de rendre visite à leurs familles dans le cadre de courtes vacances pendant l'été. Les membres du gouvernement semblent penser que les compagnies maritimes souhaiteraient appliquer des tarifs spéciaux, plus bas, pendant la période creuse<sup>13</sup>.

Si l'*India Office* fait preuve de scepticisme concernant le bon vouloir des compagnies maritimes et la capacité des étudiants les plus modestes à financer plusieurs trajets, l'idée d'une rupture écourtée est admise.

#### *Prévenir la crise du corps...*

Les bouleversements induits par le séjour métropolitain, et notamment les risques corporels qu'il induit, ne laissent pas indifférents les autorités coloniales et métropolitaines ainsi que les organisations de patronage et d'encadrement des élèves. L'enseignement métropolitain est considéré comme un outil pouvant – et devant – servir au développement des territoires colonisés et de leur population. Chaque bourse ou initiative visant à encadrer, protéger et orienter les jeunes gens quittant les colonies est un pari, un investissement sur l'avenir. Toute maladie, tout accident ou toute altération psychique comme physique doivent dès lors être évités, menaçant la rentabilité de l'engagement.

Le cas du Comité Paul-Bert de l'Alliance française est sur ce point éclairant. Créé en 1907 à Paris, il prend en charge des étudiants indochinois pendant leur séjour en France en déterminant l'établissement fréquenté, leur garantissant un logement et en gérant leur budget. Il s'agit de « former des hommes qui soient plus tard utiles à l'Indochine » destinés à des « carrières agricoles, commerciales, industrielles ou simplement (...) [aux] professions utilitaires » jugées comme « les plus nécessaires au développement de l'Indochine<sup>14</sup>. » En 1909, un règlement de plusieurs pages est diffusé alors que de nombreuses personnalités politiques françaises soutiennent fortement ce projet :

Conditions. – (...) Les élèves doivent avoir une bonne santé et être âgés au moins de dix ans accomplis (âge français) au jour de leur embarquement.  
Leur arrivée en France doit avoir lieu entre le 1<sup>er</sup> mai et le 1<sup>er</sup> septembre.  
Il est dangereux d'envoyer de jeunes Indo-Chinois pendant la période d'hiver<sup>15</sup>.

---

<sup>11</sup> ANOM, GGI, dossier 51537 : *Correspondances diverses au sujet des bourses d'études en métropole* : « Courrier du gouverneur général de l'Indochine, 29 septembre 1925 ».

<sup>12</sup> Thuy Phuong Nguyen, *L'école française au Vietnam de 1945 à 1975 : de la mission civilisatrice à la diplomatie culturelle*, thèse de doctorat soutenue à l'Université René Descartes - Paris V, 2013, p.83.

<sup>13</sup> British Library (BL), India Office Record (IOR), dossier L/PJ/6/1120 : *Indian students in England* : « Note du 24 novembre 1911 ».

<sup>14</sup> ANOM, GGI, dossier 2568 : *Comité Paul-Bert pour le patronage des étudiants indochinois en France* : « Règlement du Comité Paul-Bert ».

<sup>15</sup> *Ibidem*.

Avoir une santé solide est une des conditions *sine qua non* au patronage. La rudesse du climat hivernal doit être évitée afin de préserver le corps de toute épreuve. L'acclimatement est un enjeu central, garantissant le bon déroulement des études.

Les conditions de voyage sont également intégrées aux règles à suivre, exhortant les jeunes gens à adapter leur garde-robe :

Il doit être pourvu de linge et effets en cotonnade en quantité suffisante pour un voyage de vingt-cinq à trente jours. Il doit aussi, même en été, avoir un costume de draps ou de flanelle et un pardessus ou pèlerine en drap<sup>16</sup>.

Cette prudence est caractéristique des voyages patronnés ou financés. Des visites médicales sont organisées avant le départ dans le but d'écarter tout candidat fragile. Leurs modalités sont mentionnées dans les arrêtés de bourses décernées par les gouvernements coloniaux mais également lorsque celles-ci relèvent d'initiatives non-officielles. En 1907, l'Indien T.A. Bhavmani obtient une subvention de la part de Sir Mangaldas Nathubhai, un riche entrepreneur de Bombay. Il doit poursuivre sa formation d'ingénieur en Angleterre et pour cela, subit un examen médical par le lieutenant-colonel Robinson, qui le déclare en bonne santé<sup>17</sup>.

La prévention se renforce au cours des premières décennies du XXe siècle. Cet effort constant s'explique paradoxalement par ses propres limites, c'est-à-dire par l'incapacité à limiter les effets de certaines situations de crise. Les cas de maladies graves, voire funestes, alimentent un cercle à la fois vertueux – en ce qu'il permet de renforcer les contrôles médicaux et sanitaires et donc d'améliorer les conditions globales d'hygiène – et vicieux – soulignant l'incapacité à éradiquer toute menace. En 1910, le décès de Huong, qui souhaitait intégrer l'École des Mines, est à l'origine d'une abondante correspondance entre le Comité Paul-Bert et le gouverneur général de l'Indochine. Le jeune homme est décédé de la tuberculose en deux mois et cette affaire est traitée – *post-mortem* – avec le plus grand sérieux : une contre-visite médicale est instituée pour tout candidat au départ. Celle-ci doit être effectuée par le Conseil de Santé de l'Indochine alors que la visite initiale est réalisée par un praticien choisi par le candidat ou son entourage<sup>18</sup>.

D'autres contrôles ont lieu sur le sol métropolitain. En 1932, deux résidents de la Maison des étudiants de l'Indochine (MEI) à la Cité universitaire de Paris (CUP)<sup>19</sup> sont « enlevés en quelques semaines par la tuberculose<sup>20</sup>. » La direction de l'établissement réagit en instaurant un service médical préventif, alors inédit à l'échelle de la Cité. Cette primauté est justifiée par le directeur de la MEI à travers la mobilisation de divers arguments :

« La situation tout à fait spéciale que font aux étudiants indochinois leur complexion chétive, leur adaptation difficile à notre climat et les restrictions sévères que leur impose la crise économique<sup>21</sup>... »

Ici, les conditions socio-économiques – la France est touchée par la crise économique mondiale qui a vu le jour aux États-Unis à la fin des années 1920 – se mêlent à des arguments raciaux. Alors que la

---

<sup>16</sup> *Ibidem*.

<sup>17</sup> BL, IOR, dossier R/1/1/4721, fichier 1669 : *Mr T.A. Bhavmani selected to be a Sir Mangaldas Nathubhai Scholar for 1907*.

<sup>18</sup> ANOM, GGI, dossier 2572 : *Au sujet d'une contre-visite médicale à faire subir aux pupilles de l'Alliance française avant leur départ de l'Indochine, 20 décembre 1910-23 février 1911*.

<sup>19</sup> Pour une présentation de la Cité, voir : Dzovinar Kévonian, Guillaume Tronchet (dir.), *La Babel étudiante. La Cité internationale universitaire de Paris (1920-1950)*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2013.

Concernant la Maison des étudiants de l'Indochine, voir : Sara Legrandjacques, « Des colonisés à la Cité. La Maison des étudiants de l'Indochine à la Cité internationale universitaire de Paris, 1927-1939 », *Traverse*, 2018/1 (à paraître).

<sup>20</sup> Archives nationales, carton 20090013/1044 : « Lettre de R. Bauduin de Belleval à André Honnorat » cité dans Brigitte Blanc, Philippe Ayrault, « La Maison des étudiants de l'Asie du Sud-Est », étude publiée par la région Île de France, 2015, p. 5.

<sup>21</sup> *Ibidem*.

séparation entre populations européenne et asiatique est moins marquée en métropole que dans les sociétés coloniales, elle n'en disparaît pas pour autant lorsqu'il s'agit d'expliquer la faiblesse physique de certains étudiants.

*... ou la guérir...*

Fièvres, tuberculose, difficultés respiratoires mais aussi accidents entraînant des blessures graves font partie des aléas pouvant affecter, voire interrompre momentanément ou perpétuellement, les études métropolitaines, dont le rythme parfois effréné affaiblit l'étudiant. Le corps devient alors l'ennemi du perfectionnement intellectuel. La prescription de médicaments et de soins particuliers est souvent accompagnée de recommandations environnementales. Ainsi, les séjours dans le sud de la France sont favorisés pour les Indochinois malades tandis qu'on préconise aux Indiens de rentrer chez eux. L'acclimatement – et son échec – demeure une des principales épreuves pour le corps de l'étudiant et entre parfois en conflit avec ses intérêts intellectuels. Ancien interprète en Indochine, Lê Van Chinh reprend ses études en 1910 et s'inscrit à la faculté de médecine de Paris. Quelques mois après son arrivée, il souffre d'une maladie pulmonaire, comme l'explique Jean Fourès, le directeur du Groupe de l'Enseignement indochinois en France :

Aujourd'hui, à la suite d'une maladie, de la crainte du froid, et aussi attiré vers Marseille par la présence actuelle mais momentanée du Docteur Reboul, médecin colonial, Lê Van Chinh désire être envoyé à l'École d'application du service de santé à Marseille<sup>22</sup>.

Le médecin consulté pour ce cas, le docteur Régner, rejette cette demande. S'ensuivent de nombreux courriers croisés entre le jeune homme, les médecins et les représentants de l'administration française. Ils usent d'arguments contradictoires, valorisant ou dépréciant la gravité des maux de l'étudiant. La nature de l'école fréquentée y tient une place importante. Lê doit attendre le mois d'avril, l'aggravation de ses symptômes et un nouveau diagnostic afin que sa demande de transfert vers Marseille soit acceptée. Si le corps peut gêner le bon déroulement des études, la gestion de cette « épreuve corporelle » est négociée. Elle met alors en jeu de multiples acteurs, chargés de faire valoir les intérêts qu'ils incarnent, parfois à moyen terme.

De natures variées, les épreuves que subissent les corps influent sur les parcours des étudiants mais ne doivent pas être surestimées. Elles concernent un nombre restreint d'individus indochinois comme indiens et ne sont pas spécifiques à ces catégories d'étudiants. Les épidémies n'épargnent pas les autres étudiants, métropolitains ou étrangers, ni ceux restés étudier dans la colonie. Par ailleurs, seules les crises les plus graves sont rapportées dans les dossiers d'étudiants et autres documents renseignant sur leur état physique. La spécificité de l'impact corporel des mobilités étudiantes repose sur l'investissement, en temps comme en argent, que celles-ci représentent, pour les étudiants et leurs soutiens, qu'ils soient familiaux ou institutionnels.

*... ou mourir*

Cette influence est poussée à l'extrême lorsqu'elle conduit à un décès. Si Lê Van Chinh connaît un destin heureux et parvient à achever ses études, d'autres étudiants, à l'exemple de Røum et de son condisciple du Comité Paul-Bert Nguyen Van Dang<sup>23</sup> ou encore de l'Indien Tattée Cheer<sup>24</sup>, étudiant en médecine à Aberdeen, succombent à leurs propres crises du corps. Ces expériences malheureuses traduisent l'échec de mobilités étudiantes et la supériorité du corps sur l'intellect.

En 1912, le conseiller éducatif pour les étudiants indiens à Londres, en poste depuis 1909, explique dans un rapport adressé au secrétaire d'État à l'Inde que sa mission inclut une aide aux élèves

---

<sup>22</sup> ANOM, GGI, dossier 2564 : *op.cit.* : « Lettre de Jean Fourès au ministre des Colonies, 20 février 1910.

<sup>23</sup> Alliance française – Comité Paul-Bert, *À la mémoire de Nguyen Van Dang*, Tours : Imprimerie E. Arrault et Cie, 1912.

<sup>24</sup> «Death of Well-Known Medical Student», *Aberdeen Evening Express*, 31 mai 1915, p. 3. Disponible en ligne : [britishnewspaperarchive.co.uk].

souffrants. Or, il cite en priorité des exemples d'élèves mourants qu'il a fait entrer dans des instituts spécialisés :

Dispositions pour les étudiants tombant malades. La condition de ces étudiants est souvent désolante et nécessite une action rapide. Dans un cas, il a été possible d'obtenir une place au *Royal National Hospital for Consumption* de Ventnor pour un étudiant mourant de phtisie, et au *St. Luke's Home for the Dying* dans un autre cas.

Des dispositions concernant les funérailles ont dû être prises pour un ou deux cas ; dans le cas des musulmans, l'aide de l'*Islamic Society* est disponible, mais aucune organisation similaire n'existe pour la crémation des hindous, et quand Karm Chand Trikha, un étudiant patronné, mourut, il a fallu organiser sa crémation et l'envoi des cendres en Inde<sup>25</sup> (...).

S'il ajoute qu'il est « fréquemment questionné par des étudiants ayant besoin de traitements médicaux particuliers ou devant se faire opérer, afin de déterminer qui est la personne appropriée à consulter en cas d'appendicite, de baisse de la vue, de défaut d'élocution, de maux de gorge ou de rhinites, etc<sup>26</sup>. », c'est davantage le corps défunt qui constitue un défi pour les responsables britanniques. Des funérailles doivent être organisées, en métropole ou dans les colonies, incluant ou non le rapatriement du corps alors que la famille du disparu vit à des milliers de kilomètres.

Maladies et accidents affectent les capacités physiques de l'individu concerné et ont également une influence négative sur la capacité à étudier, liant corps et esprit dans un processus de psychosomatisme inversé. Pourtant, les impacts corporels des mobilités étudiantes ne peuvent se limiter à ces maux éprouvés par les jeunes Indiens et Indochinois en métropole, tout comme la définition de crise ne se limite pas à la « manifestation violente d'un état morbide, survenant en pleine santé apparente »<sup>27</sup>.

### ***Corps transformés, corps déclassés***

Grand amateur de sports, il appartenait à toutes les sociétés (gymnastique, football, etc...) et s'y faisait remarquer par sa souplesse, une adresse et une endurance exceptionnelles. (...)

Du garçon déjà solide qu'elle avait reçu en novembre 1910, [sa famille adoptive] avait fait un jeune homme admirablement découplé et elle avait assisté à ce bel épanouissement physique non sans orgueil.

De l'ignorant, elle avait fait un élève à l'esprit déjà cultivé, curieux, avisé et dont l'évolution semblait présager un bel avenir. Elle était toute heureuse enfin d'avoir insensiblement transformé le caractère entier, difficile de Rœum en un caractère malléable et se laissant aller doucement à l'influence bienfaisante du foyer familial, acceptant volontiers et par affection la soumission à des règles paternelles mais fermes<sup>28</sup>.

Au début de l'année 1913, les funérailles de Rœum sont l'occasion de rappeler l'ampleur et l'objectif des circulations étudiantes entre colonies et métropoles. Le quotidien du jeune homme, similaire à celui des autres patronnés du Comité, est alors décrit, soulignant les transformations intellectuelles mais également physiques engendrées par son séjour. La photographie sur laquelle s'ouvre le livret témoigne de l'adoption de tenues vestimentaires occidentales tandis que la pratique de sports européens – gymnastique, football – est mentionnée et valorisée.

---

<sup>25</sup> Traduction personnelle.

BL, IOR, dossier 1190 : *Indian students in England* : « Rapport du conseiller éducatif pour les étudiants indiens ».

<sup>26</sup> *Ibidem*.

<sup>27</sup> « Crise », *Larousse*, 2017, disponible en ligne : [larousse.fr].

<sup>28</sup> Alliance française – Comité Paul-Bert, *À la mémoire...*, *op.cit.*, p. 9-10.

Partir, c'est soumettre son esprit mais également son corps à des transformations, présentées par les promoteurs des mobilités comme des améliorations. Ces bouleversements font des individus concernés des « évolués », terme désignant les colonisés formés à l'euro-péenne et qui adoptent manières et modes de vie occidentaux, mais conduisent parfois à des « crises ». Celles-ci se manifestent notamment lors du retour en Indochine ou en Inde, conséquence de la nature inégalitaire des sociétés coloniales. Certains diplômés, détenteurs du savoir occidental matérialisé par des diplômes spécifiques, ne parviennent pas à obtenir un emploi correspondant à leurs qualifications dans leur pays d'origine, de nombreux postes étant réservés aux Européens. Les « évolués » deviennent alors des « déclassés », à mi-chemin entre colonisés et colons, ne trouvant plus leur place dans leur contrée d'origine.

Dans quelle mesure ce « reclassement / déclassé » se traduit-il par des modifications corporelles ? Conduit-il nécessairement à un changement, une rupture vis-à-vis de certaines habitudes corporalisées incluant, entre autres, l'habillement, la gestuelle ou encore l'alimentation ? Ici, l'impact corporel est à associer aux transferts culturels, cette « dynamique d'importation et d'exportation des biens culturels, qu'ils soient matériels ou correspondent seulement à des modes de pensée<sup>29</sup>. » Les étudiants deviennent les principaux acteurs de ces changements, choisissant de les adopter, voire de les propager, ou de les rejeter<sup>30</sup>. L'occidentalisation ne doit pas masquer le caractère négocié de cette crise culturelle du corps.

### *Des rapports aux corps bouleversés*

La situation coloniale, en Inde comme en Indochine, est fondée sur une distinction entre populations européennes et populations locales, qu'elle alimente en retour. Les colonisateurs mobilisent des arguments raciaux et racistes, déjà évoqués au sujet de la santé fragile des jeunes Indochinois présents à Paris, afin de démontrer l'infériorité des populations locales. L'éducation à l'occidentale est alors présentée comme un remède, modifiant les esprits mais également les corps. Cependant, le bouleversement du rapport au corps demeure plus profond lorsque l'étudiant poursuit sa formation à l'étranger. Dans les colonies, l'enseignement est fortement racialisé. Enfants de colons et natifs fréquentent des établissements séparés, à quelques exceptions près<sup>31</sup>. Or, le séjour en Europe semble, à première vue, bouleverser cette hiérarchie des corps et des races. Les cours suivis se font au sein de classes où étudiants européens, colonisés et étrangers, se côtoient. En métropole, la séparation de l'éducation devient l'exception : si l'École coloniale propose un « cursus indigène » jusqu'au début de l'entre-deux-guerres, ce n'est pas le cas des écoles et universités françaises.

Ce changement de rapport au corps est ressenti dès le voyage, comme le souligne, avec humour et philosophie, Nhât Linh dans le récit semi-fictionnel de son voyage d'études en France, entrepris entre 1927 et 1930. Il se destine alors à des études de sciences et de journalisme à Montpellier :

Au fur et à mesure que le bateau s'éloignait du Vietnam et se rapprochait de la France, je constatais que les personnes à bord étaient davantage courtoises. Dans la zone de la mer de Chine, ils ne voulaient pas regarder dans ma direction. Au niveau du Golfe du Siam, ils me considéraient avec dédain, comme si j'étais un moustique apportant en Europe les germes de la malaria. Quand nous entrâmes dans l'océan Indien, leurs yeux commencèrent à être teintés de gentillesse et de compassion, et ils se mirent à reconnaître en moi un être humain disposant de quelques neurones. Lorsque nous traversâmes la Méditerranée, ils me regardèrent soudainement comme quelqu'un d'aussi civilisé qu'eux et ils commencèrent à me respecter. Quand j'atteignais la France même,

---

<sup>29</sup> Michel Espagne, « Les transferts culturels franco-vietnamiens : un cas de figure paradigmatique » in Hoai-Huong Aubert-Nguyen, Michel Espagne (dir.), *Le Vietnam : une histoire de transferts culturels*, Paris : Demopolis, 2015, p. 15.

<sup>30</sup> Philippe Papin, « Un laboratoire pour l'étude des transferts » in Hoai-Huong Aubert-Nguyen, Michel Espagne (dir.), *Le Vietnam : op.cit.*, p. 30.

<sup>31</sup> Ainsi, quelques Indochinois issus de l'élite locale parviennent à intégrer des établissements réservés aux Français, provoquant régulièrement quelques plaintes de la part des familles de colons. (ref?)



j'avais l'impression que j'aurais pu les titiller. À ce moment-là, j'étais très content. Mais toujours inquiet concernant le voyage de retour<sup>32</sup> !

Le voyage fournit l'occasion d'une perpétuelle et progressive évolution de la perception du corps de l'individu colonisé, qu'il soit étudiant ou non, mettant ainsi en lumière les rapports de domination qui caractérisent la situation coloniale.

Ces changements sont également alimentés par des pratiques sportives et la découverte de cours d'éducation physique pendant la résidence en Europe, comme l'illustre l'expérience commune de Nguyen Qui Toân et Trinh Van Hoi. Après plusieurs années en France, à l'école normale de Châlons-sur-Marne pour le premier et l'école de tannerie de Lyon pour le second, ils ont « rapporté dans leur pays non seulement une instruction solide et utile mais aussi l'amour des sports et des exercices physiques qu'on leur avait fait pratiquer<sup>33</sup>. » En effet, ils ont découvert les exercices physiques hébertistes lors d'un séjour estival au collège d'athlètes de Reims, en compagnie de dix autres élèves indochinois. Au cours de ce stage, les professeurs les incitèrent à « faire plus tard, après leur retour au pays natal, bénéficier leurs compatriotes d'un enseignement dont eux-mêmes avaient éprouvé les bienfaits<sup>34</sup>. » Ainsi, en mai 1918, alors qu'ils sont de retour en Indochine depuis respectivement quatre et deux ans, ils rédigent les statuts de la *Truong Thê Duc*, une école d'éducation physique, et entament les démarches nécessaires à son ouverture auprès de l'administration coloniale. Ce bouleversement du rapport au corps va plus loin dans le cas de Trinh puisqu'il entreprend de « mettre sa culture intellectuelle au service de sa culture physique<sup>35</sup> » en débutant des recherches scientifiques sur les causes et remèdes aux différences physiques entre Européens et Annamites, grâce à l'analyse de grains de riz venu de différentes parties du Tonkin, province du nord de l'Indochine.

#### *Vers une occidentalisation du corps étudiant*

La découverte de l'enseignement occidental est accompagnée de nouveaux contacts entre Européens et Asiatiques en métropole. Si la vie en collectivité, entre membres d'une même communauté, est souvent prônée, elle n'empêche pas les jeunes Indiens et Indochinois de rencontrer des individus d'origines variées, de fréquenter les cercles étudiants, etc. L'adoption de modes vestimentaires européennes est parfois attestée. L'expérience de Mohandas Gandhi, étudiant à Londres entre 1888 et 1891, témoigne de l'occidentalisation de la jeunesse indienne :

Il portait un haut-de-forme scintillant, un col Gladstone plus qu'amidonné et, sur sa chemise de soie rayée, une cravate aveuglante où ne manquait aucune couleur de l'arc-en-ciel ; complet avec gilet croisé, souliers et guêtres, gants, canne à pommeau d'argent, mais pas de lunettes. (...) Bref, le dandy, l'étudiant frivole et mondain (ou, comme on disait dans le jargon de l'époque, le « gandin », le « gommeux »)<sup>36</sup>.

Une photographie de 1890 prise lors d'un séjour sur l'île de Wight confirme, avec davantage de sobriété, cette adoption du style anglais. Gandhi porte alors une tenue identique à celle de ses camarades britanniques : un complet foncé, une chemise et un mouchoir blanc élégamment glissé dans la poche de son veston. Le contraste est saisissant si l'on compare cette photographie à d'autres, plus anciennes, prises avant son départ. Gandhi y est vêtu de la traditionnelle *kurta churidar*, composée d'une tunique et pantalon bouffant, et est parfois coiffé d'un turban. Un constat identique

---

<sup>32</sup> Traduction personnelle.

Greg et Monique Lockhart, « Broken Journey : Nhat Linh's "Going to France" », *East Asian History*, n° 8, décembre 1994, p. 102.

<sup>33</sup> A. Salles, « L'évolution physique des Annamites », *L'Écho annamite*, 8 juin 1922.

<sup>34</sup> *Ibidem*.

<sup>35</sup> *Ibidem*.

<sup>36</sup> Description postérieure de Gandhi citée dans le journal *Amrit Bazar Patrika*, 26 janvier 1950 in Bal Ram Nanda, *Gandhi*, Paris : Marabout, 1968, chapitre 2. p. 27.

peut être fait à travers les photographies des jeunes Indochinois à la MEI durant l'entre-deux-guerres ou encore, les portraits illustrant les livrets et dossiers d'élèves. L'adoption de l'habit européen reflète un désir d'intégration et de mise en scène de soi. Il se fait symbole de la modernité occidentale et conduit à un rejet, plus ou moins conscient et plus ou moins violent, de la tradition. Malgré tout, ces stratégies vestimentaires ne doivent être assimilées ni à un rejet total de cette tradition, ni à une spécificité, une exclusivité liée au séjour métropolitain. Une palette de comportements corporels transparaît, chez les étudiants comme chez les étudiantes : en 1907-1908, le *Maria Grey Training College* de Londres formant des institutrices accueillait une Indienne qui, sur la photographie de la promotion, porte un sari<sup>37</sup>. À l'inverse, dans les colonies, certains membres de l'élite locale ont adopté les habits européens, cherchant à souligner leur capacité d'adaptation et d'assimilation et à conserver leur rang au sein de sociétés devenues coloniales.

Ces transformations corporelles renforcent la distance entre l'étudiant européenisé et sa communauté d'origine. Ses habitudes et attitudes sont modifiées par ce voyage, comme l'illustre Nhât Linh dans « Le retour du sophistiqué », un *cartoon* publié en 1932 dans le journal de langue vietnamienne *Phong Hoa*. Un jeune homme portant un complet à l'européenne y est représenté peu après son arrivée en Indochine. Sur le quai, il retrouve sa mère qui porte quant à elle une tenue vietnamienne. La légende précise la scène, la mère parlant en vietnamien et le fils en français :

La mère : mon cher fils, pendant que tu étais parti étudier pendant quatre ans à l'étranger, ton père est mort. J'ai été seule ici rêvant constamment de ton retour.

Le fils : chère Maman, chère Maman, réjouis-toi, me voici arrivé.

La mère : oh mon Dieu ! Mon fils est-il devenu fou ? Pauvre fils ! Je suis ta mère !

Cette illustration du décalage et du reclassement lié aux mobilités étudiantes conduit à une crise, le jeune "retour de France", comme le "retour d'Angleterre", ne trouvant plus sa place une fois ses études achevées. Cet écart a parfois été redouté et anticipé avant le départ et aboutit à des tentatives de négociations, permettant de nuancer l'impact corporel des circulations étudiantes.

#### *Une crise négociée ?*

Il serait faux de considérer le séjour métropolitain comme un bouleversement total des usages et représentations du corps, effaçant tout stéréotype. Dans son récit de voyage, Nhât Linh décrit certaines mésaventures reflétant la survivance de distinctions raciales en France. À son arrivée en France, il est pourchassé par un vieux colon dans les rues de Marseille. Les stéréotypes physiques ont la vie dure et sont parfois alimentés, plus ou moins consciemment, par les élèves eux-mêmes. Au début des années 1910, Kunwar Mahajar Singh, secrétaire adjoint du département de l'Éducation du gouvernement de l'Inde adresse une note au secrétaire d'État à l'Inde. Il souligne la détérioration de la situation des étudiants indiens au Royaume-Uni depuis le début du XXe siècle, usant de sa propre expérience d'ancien élève en métropole comme point de comparaison :

Quand mon frère et moi étions à Harrow il y a vingt ans de cela, non seulement n'y avait-il pas une once de préjugé contre nous, mais l'affection des maîtres et des élèves jouait en notre faveur ; et même à Oxford, où il y avait à mon époque une douzaine d'Indiens, je n'ai jamais trouvé trace de la moindre antipathie. Chacun était accepté selon son mérite, sans considération de race ou de foi<sup>38</sup>.

---

<sup>37</sup> Image d'archives de la *Brunel University - London*, reproduite dans Siobhan Lambert-Hurley, « Indian students at British universities is a tradition we should cherish and protect », *The Conversation*, 16 décembre 2016. Disponible en ligne : [<http://theconversation.com>].

<sup>38</sup> Traduction personnelle.

BL, IOR, dossier 1120 : *Indian students in England* : « Note de Kunwar Mahajar Singh ».

Quelques années plus tard, les relations cordiales qui existaient entre étudiants anglais et indiens tendent à disparaître. Dans son rapport, Singh met en avant la responsabilité des étudiants indiens, « dont le nombre à augmenter dans les institutions anglaises » et qui les « conduit à se contenter de s'associer avec leurs compatriotes et de se former en une classe séparée et assez fermée<sup>39</sup> ». En résulte une impopularité contre laquelle les autorités britanniques tentent de lutter, préconisant l'essor des contacts entre jeunes Britanniques et Indiens<sup>40</sup>. Ici, une nouvelle séparation des corps découle de l'accroissement des flux étudiants indiens vers le Royaume-Uni, fondée sur une tendance à l'entre-soi, que l'on retrouve aussi, dans une certaine mesure, à travers la multiplication d'associations d'étudiants indochinois dans la France de l'entre-deux-guerres.

Les modifications des modes de vie, touchant le corps, sont redoutées à la fois par les autorités, qui expriment leurs craintes vis-à-vis de la consommation d'alcool ou la fréquentation de cabarets et maisons closes, et par les familles des étudiants. Le départ de Gandhi du Gujarat pour l'Angleterre en 1888 fut à l'origine d'importantes discussions au sein de sa famille et sa caste, les Banians. Hindou, il doit suivre un régime strictement végétarien qui paraît être en contradiction avec les habitudes alimentaires observées au Royaume-Uni. La crainte d'une crise du corps inclut une dimension spirituelle, liée à des croyances et pratiques spécifiques. La question de la sexualité est également soulevée, Gandhi étant marié et père d'un enfant né peu avant son départ. Son projet en fait la cible de moqueries et de critiques. Il prête serment de « ne toucher ni au vin, ni à la femme, ni à la viande<sup>41</sup> » mais est finalement exclu de sa caste. Une fois arrivé à Londres après un « voyage pénible », il est isolé et confronté à la faible pratique du végétarisme et peine à trouver un restaurant végétarien dans la capitale<sup>42</sup>. Cependant, il découvre et rejoint la *Vegetarian Society*, une association caritative née au cours de la première moitié du XIXe siècle de l'initiative de la *Bible Christian Church*. Il prend également connaissance d'œuvres prônant cette pratique alimentaire, comme le *Plea for Vegetarianism* d'Henry Salt. Cette négociation de la crise du corps le conduit à mêler tradition avec une approche davantage militante du végétarisme. Elle est donc négociée et participe à faire évoluer les idées et modes de vie de Gandhi.

L'analyse de l'impact corporel des séjours d'études métropolitains permet de préciser le statut de l'étudiant colonial et les enjeux qu'il incarne. Il s'agit d'abord d'un étudiant mobile qui, malgré des opportunités dans la colonie, considère l'option du séjour à l'étranger. Dès lors, il confronte son esprit et son corps à de nouvelles conditions de vie, qu'elles soient liées à la nature, notamment aux conditions climatiques, ou à la culture. Mais cette expérience révèle également la diversité des étudiants coloniaux : boursiers, élèves patronnés et étudiants libres se côtoient alors que *psyché* – amélioration intellectuelle – et *soma* – préservation corporelle – sont associés. Les expériences sont multiples, plus ou moins intenses, malmenant, menaçant ou transformant le corps, et n'épargnent aucun des individus séjournant en métropole. L'étudiant colonial devient un « métis social », converti au savoir et aux pratiques occidentales sans être tout à fait assimilé. Ces altérations alimentent un fort contrôle du corps étudiant tout au long de la période : aux côtés des tentatives de supervision du choix des études et des établissements fréquentés, il s'agit aussi de préserver les jeunes gens des maladies, accidents ou encore des tentations jugées comme nocives pour le corps et l'esprit. Ainsi, en 1930, la *Circulaire aux familles au sujet de l'envoi des étudiants indochinois en France* du gouverneur général Pierre Pasquier dénonce les dangers du voyage en France et de la fréquentation des « hôtels, cafés, lieux de plaisir »<sup>43</sup>, détournant les jeunes gens des chemins du savoir et du progrès.

---

<sup>39</sup> *Ibidem*.

<sup>40</sup> Référence.

<sup>41</sup> Ramachandra Guha, *Gandhi before India*, Londres : Penguin books, 2014, p. 34-35.

<sup>42</sup> *Ibidem*.

<sup>43</sup> Direction générale de l'Instruction publique, *Circulaire aux familles au sujet de l'envoi des étudiants indochinois en France*, Gouvernement Général de l'Indochine, 1930, p. 486-491.

Si la spécificité du séjour étudiant repose sur ce lien entre corps et esprit, les migrations coloniales incluent une diversité de populations, allant du soldat au marin en passant par de multiples catégories de travailleurs : ouvriers, domestiques, cuisiniers, etc. Les temporalités de leurs séjours varient tout comme leurs conditions de vie en métropole, conduisant à l'hypothèse d'expériences corporelles différenciées. Ils sont soumis eux aussi à des contrôles médicaux qui, ici encore, n'empêchent pas les crises du corps et ouvrent ainsi la voie à une étude globale et comparative de l'impact corporel des circulations impériales.